



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 mai 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 17 mai 2005

**Convention entre la Ville de Niort et France Telecom dans le cadre  
de l'enfouissement des équipements de communications  
électroniques place de la Résistance et rue du Moulin d'âne**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005**

DELIBERATION D20050225

## électroniques place de la Résistance et rue du Moulin d'âne

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'espace public de la place de la Résistance et de la rue du Moulin d'Ane, programmés en 2005, il a été décidé de procéder à l'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques.

Une partie de cette opération (études et travaux de câblage) peut être confiée directement à France Télécom, en sa qualité d'opérateur.

De plus, en vertu de la loi pour la confiance numérique du 21 juin 2004, France Télécom se doit de prendre à sa charge une fraction du coût des travaux lorsque ses réseaux sont implantés sur des supports communs.

Les modalités techniques et financières de cette intervention feront l'objet d'une convention entre France Télécom et la Ville de Niort, sur la base de :

- Part de la Ville de Niort	5 427,55 € HT
- Part de France Télécom	765,00 € HT

Pour cette opération, l'enveloppe des crédits de quartier est mobilisée à hauteur de 50 000 € en accord avec le Conseil de Quartier.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- confier à France Télécom les travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques de la Place de la Résistance et de la rue du Moulin d'Ane,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la convention.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjointe au Maire

**Fabienne RAVENEAU**

[Ordre du jour](#)